Stage FINER

Formation professionnelle sur le Financement de projets Energies Renouvelables

PLUS DE 1200 STAGIAIRES FORMÉS EN 20 ANS

Sessions 2023 à Paris :

8 et 9 mars 7 et 8 juin 13 et 14 septembre 6 et 7 décembre





Analyse des spécificités, avantages et inconvénients :

- apport en fonds propres
- · dette senior classique
- · financement mezzanine
- · bridge-financing
- complément de rémunération
- Power Purchase Agreement
- · vente directe sur le marché

Avec des experts de : BCTG

BCTG
BJ Consultant
BPCE ENERGECO
Caisse des Dépôts
EIFFEL IG
EVEROZE
LENDOSPHERE
MIROVA
NATIXIS E&I
SER

Ce stage de formation répond aux exigences de qualité de l'agrément Format'eree



Acteurs, mécanismes et règles de financement des Projet Energies Renouvelables

- Qui sont les acteurs financiers ?
- Quelles sont leurs outils et procédures ?
- Quels sont les critères d'éligibilité ?
- Quels sont les impacts de la refonte des mécanismes de rémunération ?
- Comment choisir un financement adapté?
- Pourquoi et comment faire appel au financement participatif?
- Comment présenter un projet bancable ?
- Comment est analysé le risque projet ?
- Quelles sont les conditions de sortie de l'obligation d'achat?
- Quel est le rôle des agrégateurs ?
- Comment fonctionnent les Corporate PPA ?

✓ Contexte

Le développement des énergies renouvelables est l'un des leviers les plus efficaces pour lutter contre le changement climatique. Avec la loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte, la France s'est fixé des objectifs ambitieux. Pour réus-



sir ce challenge, la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) fixe tous les 5 ans des objectifs pour toutes les énergies.

Pour l'électricité, le point de visée est de 40 % de part de renouvelable en 2030. Pour la chaleur, l'objectif est de 38 % d'EnR dans la consommation totale de chaleur. Dans ce contexte, de nombreux projets à fort contenu capitalistique voient le jour. Le montage financier revêt une importance primordiale pour leur rentabilité et leur viabilité à long terme.

Objectifs pédagogiques

Organisée par METROL depuis 2003 avec un souci de totale neutralité, l'objectif de cette formation professionnelle est de donner aux participants une occasion unique d'étudier en détail les outils et les méthodes de financement adaptés aux projets Energies Renouvelables. A travers des exemples concrets et des études de cas, les intervenants présenteront les avantages et les inconvénients des différents outils financiers mobilisables : apports en fonds propres, dette senior, financements mezzanines, bridge-financing, Power Purchase Agreement, financement participatif...

La refonte des mécanismes de soutien permettra d'étudier la vente directe sur le marché, le principe du complément de rémunération, et le rôle des agrégateurs.

Cette session - dense et concrète - sera également

l'occasion d'étudier les critères d'éligibilité, les éléments structurant de la bancabilité d'un projet, ainsi que les méthodes d'analyse de risque et de sélection des projets.



Public concerné

Cette formation FINER s'adresse à tout acteur impliqué dans l'initiation, le montage, le financement, la gestion ou l'évaluation de projets faisant appel aux énergies renouvelables :

- Acteurs techniques, administratifs ou financiers.
- Représentants de collectivités locales et de maîtres d'ouvrage institutionnels ou privés
- Bureaux d'études, maîtres d'œuvre, AMO, experts indépendants
- Agents de syndicats d'électrification ou d'opérateurs énergétiques
- Agents d'organismes publics ou privés, de centres de recherche, d'agences locales de promotion des EnR
- Chefs de projets au sein d'organismes bancaires ou financiers.

Effectif

Compte tenu du grand nombre de thèmes à traiter, de la densité du programme, et afin de garantir une qualité optimale des échanges, l'effectif est limité à 16 participants maximum par session.

Afin de s'adapter à un éventuel cas de force majeure (confinement, grève des transports...), les sessions sont proposées en format hybride : présentiel ou distanciel.

Méthode et moyens

Le stage dure deux journées complètes, soit 15h de formation, complétées par deux déjeuners débat. Le programme est structuré autour d'interventions

d'acteurs professionnels et d'experts du financement de projets faisant appel aux énergies renouvelables.

Un support papier de chaque intervention est contenu dans le classeur FINER, remis aux participants au début de la session. Cet outil pédagogique est complété par différents documents et articles de synthèse relatifs au financement de projet, par des plaquettes spécifiques à certains types de financement, ainsi que par un lexique détaillé. Une clef USB contenant l'ensemble des fichiers au format PDF, ainsi qu'une base de données de documents de référence sur l'énergie, sera également remise en fin de session.

Une attestation de stage et une copie conforme de la feuille d'émargement sont délivrées par METROL à l'issue de la formation.





✓ Programme pédagogique de la formation FINER

Contexte global, enjeux et fondamentaux du financement de projets Energies renouvelables

Eléments de contexte, bilans et scénarios d'investissements, indicateurs de positionnement des projets.

Cadre politique et législatif du développement des EnR, évolution des objectifs nationaux, état d'avancement des textes d'application de la Loi de TECV d'Août 2015, simplification des procédures, objectifs et impacts de la refonte des tarifs d'achat.

Mécanisme de certification des capacités. Principe et contenu de la PPE.

Spécificités et opportunités du financement de projet appliqué aux EnR : cadre tarifaire, rentabilité et attractivité, évolution des coûts, **impact des nouveaux mécanismes de soutien**.

Modes d'intervention des acteurs, outils et méthodes, analyse du risque projet, conditions de sortie de l'obligation d'achat, rôle des agrégateurs, spécificités des Corporate PPA...

Critères, indicateurs et conditions contractuelles

Analyse économique et financière des projets : construction du business plan, critères de rentabilité des investissements, ordres de grandeurs et ratios usuels du financement P50 et P90...

Due Diligence pour les banquiers et les investisseurs : triptyque de la rentabilité Productible-CAPEX-OPEX, points de contrôle du projet, **évaluation et maîtrise des risques**, méthodologie et étude de cas concrets.

Aspects juridiques du financement de projets EnR. Facteurs de solidification des sociétés-projets (SPV). Impacts de la refonte des mécanismes de soutien des EnR sur le contenu des montages contractuels.

Outils spécifiques du financement de projets

Utilisation de l'EUROFIDEME pour les EnR : secteur d'intervention, principe du financement mezzanine, effet de levier, impact sur le projet, **pertinence de l'instrument mezzanine** face à l'augmentation des besoins en fonds propres liée au complément de rémunération, critères d'éligibilité et d'additionalité.

Contexte et objectif du **bridge-financing** à court terme. Financement de grappes de petits projets pour constituer un portefeuille.

Objectif, principe et fonctionnement du **financement participatif** : conditions, durée, montants, contrats, garanties, limites, obligations.

Investissement en fonds propres dans les projets EnR: modalités d'intervention, de sélection des partenaires et des projets, caractéristiques de l'apport en equity, participation à la gouvernance.

Caractéristiques des financements en dette senior mobilisables pour un projet EnR, aspects autorisations, analyse technique, contractuelle, économique et financière, solidité du «sponsor». Montage technique, financier et juridique d'un projet. Optimisation fiscale. Prises de garanties.

Exemples de financement de projets EnR : analyse de ratios et ordres de grandeur. Expertise de la faisabilité et de la **rentabilité d'un projet. Critères de choix d'un mode de financement,** fonds de garantie, assurance. **Impact de la refonte des mécanismes de soutien** des EnR sur la dette senjor.



Inscription

Les droits d'inscription à la session FINER sont fixés à 1060 euros Hors Taxes par personne (TVA à 20 %), soit 1272 euros TTC, incluant la participation aux deux journées de formation, les documents pédagogiques et les supports d'intervention, les déjeuners et les pausescafé. En cas de suivi en distanciel, les droits d'inscription sont réduits aux coûts pédagogiques, soit 940 euros Hors Taxes.

Cette session est éligible dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Lieu et accès

La session FINER se déroulera à Paris dans le 7^{ème} ou le 15^{ème} arrondissement. L'adresse exacte du lieu de formation retenu sera indiquée dans le courrier de confirmation de l'inscription.

Un plan d'accès, ainsi qu'une liste d'hôtels de différentes catégories situés à proximité du lieu de la formation, sont expédiés avec la convocation. L'intégralité de la formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Informations détaillées et procédure sur www.metrol.fr.



METROL

Le Cabinet METROL a été créé en 1984. Il intervient principalement pour le compte de partenaires institutionnels sur le thème de la transition énergétique, des Energies Renouvelables et de la Maîtrise de l'Energie et de l'Environnement.

METROL est spécialisé dans l'organisation « clef en main » et l'animation de sessions de formation, de séminaires techniques, de colloques et de tables rondes stratégiques.

✓ Conditions générales

Téléchargez sur notre site www.metrol.fr un bulletin d'inscription, ou demandez-le par e-mail. Une fois complété, retournez-le à METROL accompagné de quelques lignes résumant votre parcours ou projet professionnel, et joignez une photo d'identité (réalisation d'un trombinoscope des participants pour faciliter les contacts). Dès réception de ces documents - et dans la limite des places disponibles - nous vous réserverons une place. Environ un mois avant la session, nous vous ferons parvenir une convention de formation professionnelle accompagnée d'une facture. Le règlement des droits d'inscription doit être effectué avant le début de la session.

Les administrations et les établissements publics doivent joindre un bon de commande complété et signé par l'autorité compétente.

Tout désistement doit être formulé par écrit à METROL. Si celui-ci intervenait moins de 15 jours avant le début de la session, un montant forfaitaire de 30 % des coûts pédagogiques resterait dû, soit 318 euros Hors Taxes. Ce montant est porté à 100 % des droits pour une annulation intervenant moins de 5 jours ouvrables avant le début de la session. Toute session commencée est due dans son intégralité. Les remplacements de participants doivent être signalés par écrit au moins 3 jours ouvrables avant le début de la session, et accompagnés d'un nouveau bulletin d'inscription complété.

Si, malgré leurs efforts, des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent, les organisateurs se réservent le droit de modifier la date, le lieu ou le contenu du programme de la session, voire de la basculer en distanciel intégral en cas de confinement.

Contacts

Pour obtenir de plus amples informations sur cette session, n'hésitez pas à nous contacter :



METROL | www.metrol.fr 44, rue de La Quintinie -75015 PARIS

Tél.: 01 40 45 33 40 Mail: info@metrol.fr